

FAQ

/ COMMENT CITIZEN POUR LES AGENTS ET POUR LE PUBLIC CONTRIBUENT-ILS À PROTÉGER LES AGENTS DE L'EXPOSITION À LA COVID-19 ?

Habituellement, les agents peuvent interagir avec des citoyens pour recueillir des preuves numériques comme des photos, des vidéos ou d'autres données. Mais en cette période nécessitant une distanciation sociale, la collecte directe de preuves non urgentes peut mettre les agents et les citoyens en danger. Avec Citizen pour les agents, les policiers peuvent envoyer aux citoyens un lien personnalisé via SMS, depuis Axon Evidence ou l'application mobile Axon Capture. Ce lien permet aux citoyens de téléverser en toute sécurité leurs propres preuves numériques, comme une photo ou une vidéo capturée avec leur téléphone. Ces données peuvent être examinées et gérées par un service de police sur la plateforme sécurisée Axon Evidence. Citizen pour le public permet à la police de créer des portails invitant les citoyens à soumettre des preuves recueillies lors d'événements de tous les jours de grande et de moindre envergure.

/ DES SERVICES DE POLICE ONT-ILS DÉJÀ UTILISÉ CITIZEN AVEC SUCCÈS PENDANT CETTE CRISE ?

Oui, nos partenaires en matière de sécurité publique nous ont fait part de diverses initiatives, notamment l'envoi de liens Citizen aux victimes d'incidents courants comme les introductions par effraction ou les accidents de voiture. Les agents reçoivent le témoignage par téléphone, puis envoient au citoyen un lien afin qu'il puisse téléverser ses propres preuves numériques directement au service de police. Les agents sur le terrain peuvent utiliser leurs appareils mobiles et l'application Axon Capture pour recueillir des preuves numériques tout en maintenant une distance sécuritaire par rapport aux autres.

/ QUI EST ADMISSIBLE À UTILISER AXON CITIZEN DANS LE CADRE DES MESURES ENTOURANT LA COVID-19 ?

Tout organisme de sécurité ou de santé publique est admissible s'il estime qu'Axon Citizen lui sera utile pour maintenir ses efforts de distanciation sociale et de lutte contre la propagation du virus. Bien que le produit ait été conçu principalement pour les forces de l'ordre, nous encourageons les autres services publics à se renseigner sur l'application et à imaginer de nouvelles façons innovantes de l'utiliser. Axon se réserve le droit d'accorder l'accès au programme de façon discrétionnaire, selon les circonstances.

/ COMBIEN DE TEMPS APRÈS L'INSCRIPTION POURRAIS-JE COMMENCER À UTILISER AXON CITIZEN ?

Les clients Axon existants disposant d'une licence De base ou Pro ont déjà accès à Citizen pour les agents et peuvent commencer à l'utiliser immédiatement. Ils auront accès à Citizen pour le public dès la semaine du 30 mars. Les clients Axon existants qui possèdent une licence Evidence Lite doivent remplir le [formulaire de contact accessible ici](#).

Pour les non-clients, le délai dépendra du nombre de demandes reçues par Axon, ainsi que du type de service policier ou d'entité. Lorsque vous aurez rempli le [formulaire de contact](#), nous communiquerons avec vous pour vous en informer.

/ SI JE SUIS UN NOUVEAU CLIENT DE BASE OU LITE, PENDANT COMBIEN DE TEMPS AURAI-JE ACCÈS GRATUITEMENT À CITIZEN POUR LES AGENTS ET POUR LE PUBLIC ?

Les nouveaux utilisateurs d'une licence De base et Lite auront accès à Citizen sans frais jusqu'à la fin de 2020. En raison de l'incertitude entourant la pandémie de COVID-19, nous pourrions choisir de prolonger la période de gratuité si la situation l'exige (mais nous espérons pour la santé et la sécurité de tous que cette crise ne durera pas aussi longtemps).

/ SI JE SUIS UN NOUVEAU CLIENT D'AXON OU SI JE POSSÈDE ACTUELLEMENT UNE LICENCE AXON EVIDENCE LITE, AI-JE ACCÈS À TOUTES LES FONCTIONNALITÉS D'AXON EVIDENCE DE BASE PENDANT CE PROGRAMME ?

Non, la licence Axon Evidence associée à ce programme comprend un ensemble restreint de fonctionnalités et une limitation de stockage. Durant cette crise, nous nous engageons à faire en sorte que les preuves recueillies via Axon Citizen puissent être facilement gérées, stockées et partagées par votre service sur la plateforme Axon Evidence. L'ensemble plus large des fonctionnalités de gestion des preuves numériques disponibles avec Axon Evidence, comme le stockage de vidéos prises au moyen de caméras d'intervention et de puissants outils de caviardage rédaction, n'est pas inclus dans ce programme.

/ SI JE SUIS UN CLIENT EXISTANT, PUIS-JE OBTENIR LE SERVICE GRATUITEMENT POUR LE RESTE DE 2020 ?

Tout d'abord, merci d'être client d'Axon. Il n'y aura aucun changement à votre contrat ou à votre niveau de service du fait de ce programme. Ce programme d'accès d'urgence vise à accroître les mesures de distanciation sociale qui sont d'une importance cruciale pour ralentir la propagation de la maladie et minimiser l'exposition des agents. Il ne s'agit ni d'une promotion ni d'une remise – c'est un accès généralisé d'urgence au système pour maximiser les mesures de sécurité publique en temps de crise. Ce programme n'implique aucune remise, rétroactive ou future, sur les contrats de service existants.

/ JE SUIS UN CLIENT EXISTANT ET J'AIMERAIS METTRE EN MARCHÉ LE PROGRAMME POUR MON SERVICE. OÙ PUIS-JE TROUVER DES RESSOURCES ET DU MATÉRIEL DE FORMATION ?

- [Découvrez comment un corps policier britannique utilise Axon Citizen pour multiplier sa force d'action.](#)
- [Cliquez ici pour en savoir plus sur Axon Citizen](#)
- [Télécharger la fiche technique](#)

/ QUE DEVIENDRONT MES DONNÉES SI JE NE PRÉVOIS PAS UTILISER CITIZEN APRÈS 2020 ?

Si vous n'êtes pas un client d'Axon existant et que vous décidez de ne pas poursuivre votre utilisation de Citizen une fois la période initiale en réponse à la COVID-19 terminée, vous aurez toujours accès aux données, mais les fonctionnalités seront limitées. Vous pourrez également exporter les données vers votre propre plateforme de stockage de preuves au besoin.

Pour les clients Axon Citizen existants qui continueront d'utiliser la plateforme après 2020, toutes les données générées cette année seront disponibles dans le compte Axon Evidence de votre service de police conformément à ses politiques d'archivage.

/ QUELS SONT LES PROTOCOLES DE SÉCURITÉ MIS EN PLACE POUR ASSURER QUE LES DONNÉES SONT TRANSMISES EN TOUTE SÉCURITÉ À AXON EVIDENCE?

Toutes les données téléversées sur Axon Evidence, que ce soit via Citizen ou d'autres moyens, sont chiffrées lors de leur transfert et de leur stockage. Notre robuste programme de sécurité de l'information englobe tous nos employés, produits et pratiques, et Citizen a été conçu pour respecter les mêmes exigences de sécurité que tous les produits du réseau Axon. Pour plus d'informations, visitez axon.com/trust.

/ AXON CITIZEN EST-IL CONFORME AU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (GDPR) ?

Axon est convaincu que les produits Axon, y compris Axon Citizen et Axon Evidence, permettent aux clients de mettre en œuvre la gouvernance sur la manipulation et le partage des preuves numériques pour répondre à leurs exigences en vertu du Règlement général sur la protection des données (GDPR) et des Directives sur l'application des Lois (LED) telles qu'elles sont transposées dans le droit national des États membres.

Axon s'engage à continuer à développer et à améliorer les produits d'Axon afin de s'assurer que les clients peuvent répondre aux attentes en matière de protection des données et de confidentialité de leurs collectivités et de leur environnement réglementaire lorsqu'ils utilisent les produits d'Axon.

Cependant, indépendamment de la conception et de la fonctionnalité disponibles dans les produits Axon, Axon recommande aux clients de travailler avec leur conseiller juridique pour déterminer si les lois nationales, étatiques ou locales affectent leurs processus et politiques actuels. Axon emploie un groupe de protection des données et de protection de la vie privée qui est disponible pour les discussions et l'assistance des clients. Veuillez contacter votre représentant local d'Axon ou consulter privacy@axon.com.

/ COMMENT PUIS-JE DÉMARRER L'INITIATIVE ?

Veuillez remplir le [formulaire de contact](#) et nous communiquerons avec vous.